Chaire de gestion des arts
Carmelle et Rémi-Marcoux
HEC MONTRÉAL

Prix ARDI en philanthropie culturelle
PROFIL RELÈVE D'AFFAIRES

À propos du concours
La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) prend la relève de la Brigade Arts Affaires de Montréal (BAAM) pour s'associer à la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC Montréal afin de reconnaître la relève dans les relations entre le monde des arts et celui des affaires.

Le nom ARDI est une fusion du mot art et de l'adjectif hardi, signifiant *celui ou celle qui ose, qui fait preuve d'audace et d'originalité*. L'objectif de ces prix est de souligner et célébrer le dynamisme de la relève arts affaires d'ici. Deux prix seront remis, l'un à une personne en gestion culturelle et l'autre à une personne du milieu des affaires pour souligner leur implication philanthropique exemplaire.

La JCCM remet un prix en services à l'organisme employeur de la personne en gestion culturelle et un autre prix en services à un organisme culturel qui sera choisi par la personne du milieu des affaires. De son côté, la Chaire gère le processus d'information et de jury des Prix.

Admissibilité – Profil relève d'affaires
Est admissible tout leader du milieu des affaires, âgé de 18 à 40 ans, ayant 10 ans ou moins d'expérience en philanthropie culturelle et étant investi bénévolement auprès d'un organisme culturel, ou contribuant par son soutien ou son expertise au dynamisme culturel de la région métropolitaine de Montréal. Sont également admissibles les duos de leaders du milieu des affaires soutenant la même initiative.

Prix
La personne lauréate du Prix ARDI en philanthropie culturelle – Profil relève d'affaires recevra un Prix en services, offert par la JCCM. Ce Prix sera remis à l'organisme culturel ou artistique de son choix. Cette personne peut être associée ou non à la même initiative que celle de la personne en gestion culturelle.

Critères d'évaluation
Les candidatures sont évaluées selon les critères suivants :
- la qualité des initiatives en philanthropie culturelle et la durée de l'engagement;
- une contribution significative à un partenariat arts affaires, entre autres en termes de croissance des revenus, d'implication arts affaires, de gouvernance ou de réalisation artistique, au plan de la production, de la diffusion, de la construction ou de la rénovation d'un lieu culturel;
- une initiative philanthropique qui se démarque pour un organisme donné, telle qu'un événement original, un partenariat novateur, une campagne de levée de fonds renouvelée, un maillage inédit, etc.

Critères d'évaluation
Les membres du jury analyseront l'ensemble des candidatures proposées en priorisant les initiatives philanthropiques qui se démarquent par leur formule, leur clientèle ou leur impact en tenant compte du contexte, de la taille et des moyens d'un organisme culturel donné, ou qui contribuent au développement philanthropique dans la région métropolitaine de Montréal.

Jury

Les propositions sont évaluées par un jury formé de six personnes reconnues pour leur expertise dans les domaines des arts, des industries culturelles et des affaires.

Soumission des candidatures

Les personnes qui souhaitent déposer une candidature, que ce soit la leur ou celle de quelqu'un d'autre, doivent envoyer les documents pertinents par courriel à André Courchesne au prix.ardi@hec.ca. Le formulaire de candidature est téléchargeable sur le site de la Chaire https://gestiondesarts.hec.ca/prix-ardi/. Les mises en candidature seront valides pour deux ans.

Bonne chance à tous les candidats et candidates!

À propos de la JCCM

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) a comme mission de développer, représenter et faire rayonner la relève d'affaires. Constamment en mouvement, elle est un collectif permettant la rencontre de personnes aux horizons divers, souhaitant agir et réfléchir ensemble vers un but commun. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui plus de 2600 membres, âgé·e·s de 18 à 40 ans, dont 150 bénévoles, ce qui fait d'elle la plus grande jeune chambre au monde. Grâce à une multitude d'événements organisés chaque année, la JCCM est un lieu incontournable pour le développement de la relève d'affaires à Montréal. De plus, la JCCM compte sur le précieux financement du gouvernement du Québec ainsi que sur l'appui de deux grands partenaires qui ont à cœur la relève, soit Bell et la Ville de Montréal.

À propos de la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC Montréal

Créée en 1991, la Chaire de gestion des arts de HEC Montréal porte le nom de Carmelle et Rémi-Marcoux, suite à une contribution conjointe de ces donateurs et de Transcontinental. La Chaire donne de la formation de 2e et 3e cycles en gestion des arts et de la culture, et elle réalise et publie des recherches dans ces domaines. Elle contribue ainsi à faire reconnaître la spécificité des enjeux que pose la gestion des arts et des industries culturelles. Elle organise également des séminaires et des colloques sur divers sujets qui intéressent les communautés universitaire et artistique.

Information

Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC Montréal
André Courchesne
prix.ardi@hec.ca
(514) 340-6000 poste 2116